



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

SUITE À DES INVESTISSEMENTS DE 2,2 M\$, LA MRC D'ABITIBI INAUGURE SA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

AMOS, le 17 septembre 2019 – Grâce à des investissements de 2,2 M\$, les 12 municipalités participantes de la MRC d'Abitibi se sont réunies pour faire l'inauguration officielle de cet ambitieux projet territorial. Après 4 mois d'opération, la MRC d'Abitibi est fière des efforts déployés par la population des municipalités impliquées et souligne la qualité et la quantité de matières organiques reçues et traitées.

Cette inauguration officielle est le fruit de nombreuses heures de travail et de concertation entre les 12 municipalités participantes. « *C'était un projet ambitieux qui a mené à un très beau partenariat territorial, c'est donc une grande fierté pour tous les maires des municipalités participantes d'inaugurer officiellement la plateforme de compostage de la MRC d'Abitibi* », mentionne le préfet de la MRC d'Abitibi, Sébastien D'Astous.

La MRC d'Abitibi a contribué à la réalisation de ce projet avec un investissement de 2,2 M\$ incluant la participation financière de 469 506 \$ en provenance du MDDELCC. Ces sommes ont été investies dans la construction de la plateforme et l'achat des équipements connexes.

« *Après 15 semaines d'opérations, nous avons récolté 335 tonnes de matières organiques, ce qui est un début prometteur puisque l'objectif était de 375 tonnes dans 5 ans, pour le même nombre de semaines. La population a bien répondu à l'appel et nous les remercions de leur participation, nous sommes très satisfaits de la quantité et de la qualité des matières reçues à la plateforme. L'objectif demeure de pouvoir éventuellement redonner le compost aux citoyens qui en voudront.* » ajoute le préfet D'Astous.

PHASE 2 – BLOCS MULTI-LOGEMENTS ET ENTREPRISES

Après la mise en place de la collecte des matières compostables pour le milieu résidentiel viendra la phase 2 qui permettra aux blocs à logements multiples et au secteur commercial de mettre l'épaulé à la roue et intégrer ce nouveau mode de gestion des matières résiduelles dans leur quotidien.

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS

Le gouvernement du Québec prévoit bannir, d'ici 2020, l'enfouissement des matières organiques partout au Québec. Le projet de plateforme de compostage territoriale était en discussion depuis plusieurs années.

2017 : La MRC d'Abitibi va de l'avant avec 12 municipalités de son territoire et investit 2,2 M\$ dans le projet.

2018 : Le début des travaux de la plateforme de compostage est amorcé.

Une somme de 469 506 \$ a été allouée MDDELCC pour la construction de cette plateforme.

Mai 2019 : Fin de la phase de construction et début de la collecte des matières organiques.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.